

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

DÉCLARATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION TERRITORIALE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Article E. 412-8 du Code territorial de l'environnement

À remplir en majuscules

ATTENTION

Dossier à déposer au Service territorial de l'environnement contre la remise d'un récépissé ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Service territorial de l'environnement
BP 294 Mata Utu
98600 UVEA

secretaire-comptable@environnement.wf

Le dossier accompagnant cette déclaration doit être établi
en trois exemplaires et une version numérique.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : Date de réception : | | | / | | | / | | | |

Déclaration : Complète Incomplète

Agent ayant procédé à l'examen du dossier :

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE : (enseigne ou nom usuel du site)

.....

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom :
(Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique)

Pour une personne morale : Ridet n° : RCS n° : CD n° :

Pour une personne physique : Carte d'identité n° : Passeport n° :

Adresse :
(N° et voie ou lieu-dit)

.....
(Complément d'adresse – boîte postale)

.....

(Code postal)

(Village / Commune)

(Circonscription)

.....
(Pays, si le déclarant réside en dehors du territoire des îles Wallis et Futuna)

Téléphone fixe : Portable : Fax :

Courriel :

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom :

Prénoms :

Qualité :

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

Adresse de l'installation : Identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :
(Lieu-dit)

.....
(Complément d'adresse – boîte postale)

.....

(Village)

(Circonscription)

Facultatif : Coordonnées GPS

Téléphone fixe : Portable : Fax :

Courriel :

Description générale de l'installation (présentation générale de l'activité sur le site...)

.....
.....
.....

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

A large rectangular area containing 25 horizontal dotted lines for writing a declaration.

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

3- NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

Numéro de la rubrique	Désignation de la rubrique	Capacité de l'activité	Unité	Régime (D : déclaration NC : non classé)

Commentaires (notamment, pour les rubriques de la nomenclature des installations classées dont la capacité est “en équivalent”, préciser le détail des calculs) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

4- PRESENTATION DES MODES D'EXPLOITATION

4-1 Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Rejet d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation classée : oui non

Si oui, préciser l'origine et la nature des eaux rejetées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Épandage de déchets, effluents ou sous-produits sur ou dans les sols agricoles : oui non

Si oui, préciser l'origine et la nature des matières répandues :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rejet dans l'atmosphère (fumée, gaz, poussière, odeurs...) : oui non

Si oui, préciser l'origine et la nature des rejets :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

S'il y a des dispositifs de captation ou de traitement sur le site avant rejet, préciser :

.....
.....
.....

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

.....
.....
.....

Autres commentaires sur les rejets dans l'atmosphère :

.....
.....
.....
.....
.....

4-2 Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Types de déchets et résidus issus de l'exploitation et filière de valorisation ou élimination, préciser :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Convention passée avec le Service de l'Environnement pour la collecte des déchets : oui non

4-3 Dispositions prévues en cas de sinistre

Capacité en eau pour la lutte contre l'incendie :

- Prise d'eau sur le réseau incendie public ?
- Autre (préciser)

.....
.....
.....

Autres moyens de secours et de protection dont dispose l'exploitant, préciser :

.....
.....
.....

Annexe 3 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION



République française

Territoire des îles
Wallis et Futuna

5- PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Le déclarant déclare avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités de son installation, objet de la présente déclaration.

Des prescriptions particulières pourront être prises, à la demande de l'exploitant ou à l'initiative du Chef du Territoire.

Joindre les documents suivants en trois exemplaires :

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au Registre du commerce et des sociétés ou au rôle des patentes ;
- Un plan sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les bornes incendie, les plans d'eau et les cours d'eau.

Colonne réservée à
l'administration

Fait à :

Le :

Signature du déclarant :

Conformément à l'article 441-7 du Code pénal, la déclaration faisant état de faits matériellement inexacts est punie d'un an d'emprisonnement et de 1 789 973 XPF d'amende.